

Paul-Eugène Chabot, votre courtier d'assurance est fier de vous présenter le produit d'assurance suivant ...

### **PARCE QUE VOUS ETES IMPORTANT**

Bonjour,

Voici un bref résumé de l'assurance 'Client +':

**\*\* PROTECTION CONTRE LES ACCIDENTS 24 HEURES PAR JOUR A L'ECHELLE MONDIALE!**

#### **TABLEAU DES GARANTIES**

	<u>CLIENT</u>	<u>CONJOINT</u>	<u>ENFANT</u>
1- Décès accidentel :	\$25,000	\$25,000	\$5,000
2- Mutilation de 25% à 100% de:	\$25,000	\$25,000	\$5,000
3- Paralysie :	\$50,000	\$50,000	\$10,000
4- Perte de l'usage :	de 25 à 100% de l'item #2		
5- Port de la ceinture de sécurité:	Prestations majorées de 10%		
6- Invalidité totale permanente :	\$25,000	\$25,000	néant
7- Frais médicaux :	\$10,000	\$10,000	\$10,000
8- Frais dentaires :	\$2,500	\$2,500	\$2,500
9- Frais funéraires :	\$2,000	\$2,000	\$2,000
10- Frais de rapatriement :	\$5,000	\$5,000	\$5,000

\* Contre tout accident: au travail, à la maison, durant les loisirs, en voyage.

\* Couvre les frais suivants, en cas d'accident: hospitalisation, ambulance, chirurgie, médicaments, prothèses etc...

Cette assurance doit être contractée ou renouvelée en même temps qu'une assurance automobile ou habitation avec Paul-Eugène Chabot Inc.; c'est une des conditions du contrat.

Nb La présente est à titre de renseignement et ne modifie en rien la teneur du contrat d'assurance.